



Portrait of Joseph Holt, Courtesy of Library of Congress, Manuscript Division, 4-10-17

L'incroyable complot du juge-avocat général

JOSEPH HOLT

Par James W. Thompson

*Adaptation en français par
Gérard Hawkins et Dominique De Cleer*

Un des aspects singuliers de l'histoire américaine est l'incroyable série d'épisodes impliquant des personnages célèbres dont le président Lincoln, le président confédéré Jefferson Davis, le secrétaire à la Guerre Edwin Stanton, le général Lewis Wallace, le président Andrew Johnson, Jacob Thompson, un éminent homme de loi et politicien, ex-membre du cabinet Buchanan et plus tard, commissaire confédéré au Canada ; divers sénateurs et membres du Congrès et d'autres hommes moins connus dont un bon nombre de nullités. La médaille d'or de ce palmarès revient sans nul doute à Joseph Holt, le juge-avocat général de l'armée¹, un ancien résident de Jackson et de Vicksburg dans le Mississippi.

L'épisode qui nous intéresse inclut également quelques événements qui ont marqué l'histoire des Etats-Unis : l'assassinat de Lincoln, le procès et la condamnation des complices de John Wilkes Booth, la pendaison de Mary Surratt, le licenciement du secrétaire à la Guerre Stanton et le procès de destitution du président Andrew Johnson.

L'intrigue peut se résumer ainsi : il s'agit de la tentative du juge-avocat général Holt et du secrétaire à la Guerre Edwin M. Stanton de condamner et de faire exécuter Jefferson Davis pour l'assassinat de Lincoln, grâce à une série de parjures soigneusement préparés et orchestrés par Holt. De faux témoignages ont également été utilisés lors du procès des complices de Booth : Paine, Herold, Atzerodt et les autres comploteurs, dont certains étaient clairement coupables, et d'autres, y compris le docteur Mudd et Mary Surratt, probablement innocents. Le tribunal militaire qui les a jugés les a reconnus coupables d'avoir conspiré avec Jefferson Davis pour assassiner Lincoln et a condamné quatre accusés à la pendaison et les autres à des peines de prison. Pourtant, ce tribunal militaire était totalement incompetent pour juger les prévenus. La Cour suprême des Etats-Unis statua plus tard qu'un tribunal militaire ne pouvait pas juger des civils dans les juridictions où les tribunaux civils étaient compétents, mais entre-temps, quatre personnes avaient été pendues illégalement ! Cinq des neuf membres de la cour militaire n'ont jamais eu l'intention de faire pendre Mary Surratt, mais ils ont accepté la sentence du tribunal en échange de la soumission au président Johnson de leur recommandation de clémence à son égard. Mais Holt et Stanton n'ont jamais transmis cette requête au président et elle a été pendue. Plus tard, quand Johnson

¹ En Belgique : auditeur général près la cour militaire. Le juge-avocat conseille et informe la justice militaire en matière de législation spécifique aux forces armées. Il mène l'instruction et siège en qualité de procureur.

découvrit cette ignominie, il déclencha la procédure de licenciement de Stanton de son cabinet, démarche qui aboutit à son procès de destitution de la présidence.

Cependant, personne n'a écrit, parlé, ni réalisé des recherches sur le complot du juge-avocat général. Peu de livres mentionnent Sanford Conover, l'agent principal de Holt dans cette sordide affaire. Les rares ouvrages qui l'ont fait convoier généralement le message que Conover était responsable de toute l'affaire et rien de moins. Or, les preuves existent noir sur blanc dans une masse de documents repris dans les *Official Records of the War of the Rebellion*.² Des pièces à conviction figurent également dans les dépositions que Benn Pitman³ rendit publiques après le procès des assassins de Lincoln. Des témoignages épars existent aussi dans quelques écrits, y compris ceux de feu le Dr Otto Eisenschiml. En outre, nous sommes également redevables à Andrew J. Rogers, un obscur politicien du New Jersey et délégué démocrate à la Chambre des représentants, qui a exposé au grand jour et préservé par écrit des centaines de magouilles utilisées durant le complot, et cela en dépit des obstacles incroyables que jeta sur son chemin George Boutwell, le méprisable représentant du Massachusetts. Ce dernier rédigea la majeure partie du rapport du comité judiciaire de la Chambre. Mais la seule publication satisfaisante, pour autant que j'aie jamais été en mesure de la découvrir, est un article de 28 pages de Seymour J. Frank, un avocat de Chicago, imprimé dans le numéro de mars 1954 du *Mississippi Valley Historical Review*, une des grandes revues historiques de la nation. En utilisant l'ensemble de ces sources et quelques autres pour différents points, je suis parvenu à reconstituer l'histoire que je vous livre.

Joseph Holt naît le 6 janvier 1807 dans le comté de Breckenridge au Kentucky. Il est le fils d'un avocat, John Holt, et de son épouse Eleanor Stephens Holt. Aîné de six enfants, il reçoit son éducation scolaire au St Joseph College, ensuite au Centre College. A l'âge de 21 ans, il ouvre un cabinet d'avocats à Elizabethtown, toujours dans le Kentucky. Pendant une année, il sera le partenaire de Ben Hardin qui en était alors à son cinquième mandat de membre du Congrès. Holt se forge une réputation d'orateur éloquent et d'ardent démocrate. En 1832, âgé de 25 ans, il déménage à Louisville où il occupe pendant un an le poste de rédacteur en chef adjoint du *Louisville Advertiser*, puis, pendant deux ans, celui d'avocat du Commonwealth. Il joue un rôle de premier plan dans la course à la vice-présidence du parti démocrate de Richard M. Johnson. A la convention nationale démocrate de 1836, il prononce un discours qui lui vaut une ovation nationale. En 1837, Holt déménage au Mississippi et s'installe brièvement à Jackson avant de s'établir à Vicksburg où il demeure jusqu'en 1842. Au Mississippi, il reçoit un accueil chaleureux en tant que fervent démocrate et devient rapidement l'un des meilleurs avocats de l'Etat. Alors qu'il réside à Vicksburg, il est impliqué dans de nombreuses affaires importantes de l'Etat et est souvent confronté à son grand rival politique et juridique, l'avocat whig Sergeant S. Prentis. Leur affaire la plus importante est celle de Vicksburg contre le maire et conseiller municipal de la ville, concernant le titre de propriété d'un terrain de grande valeur avoisinant. Holt remporte le procès, mais Prentis gagne en appel à la Cour suprême du Mississippi avant que le verdict ne soit annulé par la Cour suprême des Etats-Unis.

² Official Records of the War of the Rebellion, Series II, vol. 8.

³ Benjamin Pitman était le transcripteur officiel de la cour de justice qui jugea les comploteurs de l'assassinat de Lincoln. Il est l'inventeur de la méthode sténographique qui porte son nom.

Holt quitte le Mississippi en 1842 après le décès de son épouse, Mary Harrison Holt, emportée par la tuberculose, maladie qu'il contracte lui-même. Durant les cinq années passées à Vicksburg, il a accumulé une fortune considérable et, âgé de seulement 35 ans, il prend sa retraite et retourne à Louisville pour s'y reposer. Dans les années qui suivent, il se distancie quelque peu de la politique et des affaires. S'étant finalement refait une nouvelle santé, il épouse Margaret, la fille de Charles A. Wickliffe. En 1856, il prend une part active à la campagne présidentielle de James Buchanan. Après son élection, ce dernier nomme Holt commissaire aux Brevets en 1857. Deux ans plus tard, il devient ministre des Postes, position qu'il occupera jusqu'en janvier 1861 lorsque Buchanan le nomme secrétaire à la Guerre afin de succéder à John B. Floyd qui vient de démissionner. En mars de la même année, il quitte son poste lorsque Lincoln devient le premier président républicain. Comme le général Ben Butler, Holt a toujours pris le parti du Sud et est un ardent antiabolitionniste, mais quand les Etats sudistes commencent à faire sécession, il vire complètement de bord. Après avoir joué un rôle important dans le maintien du Kentucky dans l'Union, Lincoln le récompense le 3 septembre 1863, en le nommant premier juge-avocat général de l'armée. A ce moment-là, Lincoln est imbriqué dans une controverse avec le Congrès concernant ses pouvoirs de guerre, et en particulier sa façon de traiter les prisonniers politiques. Le président est déterminé à arrêter les individus qu'il soupçonne d'activités déloyales et à les maintenir en prison pour une durée indéterminée en suspendant l'*Habeas Corpus*. La Constitution stipulait que *le privilège de l'ordonnance de l'Habeas Corpus ne pourra être suspendu, sauf dans les cas de rébellion ou d'invasion où la sécurité publique pourrait l'exiger*, mais elle était muette sur qui était à même de juger si « la sécurité publique » nécessitait sa suspension. Qui devait décider : le président, le Congrès ou la Cour suprême ? Il n'y avait alors aucun signe d'une éventuelle rébellion en cours ni aucun argument concernant la légitimité des arrestations militaires dans les zones de guerre où le gouvernement civil avait été déplacé. Néanmoins, Lincoln est bien décidé à emprisonner les personnes que Nathaniel Weyl décrit dans son ouvrage *Treason* comme *des gens que les tribunaux n'avaient pas le droit de déclarer coupables, car ils n'avaient commis aucun crime et étaient protégés par la Constitution*.

Lincoln est déterminé à étouffer toute opposition, et bien sûr, il s'exprime toujours sur le sujet d'une manière candide et bon enfant. Il est conscient que les tribunaux civils et le système de jury populaire rendent difficile l'application de sa politique à l'encontre de ses opposants. Il doit donc recourir aux tribunaux militaires appelés « commissions militaires » et élargir la compétence de ces nouveaux organes. Le succès de cette procédure permet à Lincoln et à Holt d'arrêter et de maintenir en prison un grand nombre d'individus qui ne pouvaient pas être poursuivis par des tribunaux civils en vertu de la Constitution et des lois du pays. Les plus notoires d'entre eux sont le sénateur Clement L. Vallandigham de l'Ohio et Lambdin P. Milligan et ses associés de l'Indiana, deux dirigeants du mouvement Copperhead⁴ dans le Nord. Dans le cas de Milligan, en décembre 1866, la Cour suprême des Etats-Unis décidera que le système mis en place par Lincoln était illégal et déclarera que, la guerre étant terminée, aucune branche du gouvernement ne pouvait suspendre l'ordonnance d'*Habeas Corpus* dans le district de Columbia, suspension qui avait abouti au jugement et à la condamnation de Mary Surratt et des autres comploteurs. Ainsi, la Cour suprême conclut qu'un tribunal

⁴ Organisation secrète fondée en 1854 par George Bickley et consolidée en 1864 par Clement Vallandigham. Elle regroupait une minorité radicale nordiste à tendance démocrate, qui avait noué des liens avec les Confédérés afin de déstabiliser la majorité républicaine au Congrès et, ipso facto, d'empêcher la réélection de Lincoln.

militaire n'était pas compétent pour juger madame Surratt et ne pouvait pas la condamner à mort par pendaison, cela 17 mois après son exécution !

Le président Lincoln est assassiné par John Wilkes Booth dans la soirée du 14 avril 1865, alors qu'il assiste à une pièce de théâtre au Ford's Theatre à Washington. A peu près au même moment, un autre conspirateur, Lewis Paine, poignarde le secrétaire d'Etat William Seward dans sa maison alors qu'une tentative d'abattre le vice-président Andrew Johnson ne se matérialise pas. Booth se casse une cheville dans sa fuite mais parvient à s'échapper à cheval. Il apparaît ensuite au domicile d'un médecin de campagne du Maryland, le docteur Samuel A. Mudd, qui lui bande la jambe. Il est repéré plus tard et abattu par des soldats fédéraux dans une grange en Virginie. Ces derniers mettent la main sur son journal intime qui révèle de précieuses informations sur ses projets. Un certain nombre d'individus associés à Booth ou ayant eu la malchance de croiser son chemin sont arrêtés pour complicité dans l'assassinat du président et traduits en justice. Coupable ou innocent ne fait aucune différence : le secrétaire à la Guerre Stanton et le juge-avocat général Holt crient vengeance !

A peine Lincoln a-t-il expié qu'Edwin M. Stanton prend immédiatement les rênes du pouvoir en se faisant passer pour l'assistant du président Andrew Johnson. Il annonce sans tarder que les événements tragiques qui viennent de se produire sont l'aboutissement d'un complot planifié et ordonné par Jefferson Davis et d'autres Confédérés visant à assassiner le président, les membres de son cabinet et les principaux généraux de l'Union.

Le 2 mai 1865, le président Johnson demande qu'on lui communique les noms des Confédérés coupables et les preuves réunies à leur encontre. Cette requête se révèle problématique car Stanton n'en a manifestement aucun. Au pire, il demande à Joseph Holt de rapporter au président les histoires racontées par deux informateurs payés par le bureau de la Guerre. Les dépositions de ces derniers, Richard Montgomery et le Dr James B. Merritt, n'ont jamais été faites sous serment ni consignées par écrit. Sur la base de ces témoignages de seconde main, Johnson publie la proclamation suivante : *[...] il ressort des preuves du bureau de la Justice militaire que l'atroce assassinat de l'ancien président [...] et la tentative de meurtre du secrétaire d'Etat ont été incités, concertés et exécutés par Jefferson Davis [...] et Jacob Thompson, Clement C. Clay, Beverly Tucker, George N. Sanders, William C. Cleary, et d'autres traîtres rebelles [...] réfugiés au Canada.*

Johnson offre une récompense de 100 000 \$ pour la capture de Davis et 25 000 \$ pour celle de chacun des autres comploteurs, sauf pour celle de Cleary dont la tête est mise à prix pour 10 000 \$ seulement. Ceci est étrange, mais les *Official Records*⁵ révèlent que le 10 mai, Stanton reçut un télégramme de B. Devlin, un de ses agents à Montréal au Canada, qui affirmait que Sanders, Tucker et Cleary étaient toujours sur place, et lui demandait s'il devait les arrêter et les extradier avec l'aide des autorités canadiennes. Incroyablement, le lendemain, Stanton câble en retour : *Le gouvernement prend des mesures au sujet de votre télégramme d'hier, dont vous serez informé lorsqu'une action sera requise.* Il ne prend aucune mesure pour faire arrêter ces trois hommes, alors que huit jours auparavant, le président avait offert une forte récompense pour leur capture. Richard Montgomery, le premier des deux prétendus « témoins » de Holt, affirme qu'il avait, à plusieurs reprises, discuté avec Jacob Thompson, l'agent canadien de Jefferson Davis, et qu'il avait entendu parler d'un complot visant à assassiner Lincoln, Stanton, Grant et d'autres, mais que Thompson refusait d'approuver

⁵ Official Records, Series II, Vol. 8, p.549-552.

ce projet sans consulter Richmond au préalable et ignorait si Davis l'avaliserait. Alors que ce témoignage est vague, il devient sans valeur lorsque l'on examine certains faits concernant Richard Montgomery. Selon ses propres déclarations au procès du complot, il est un espion double qui prend sans distinction de l'argent des Fédéraux et des Confédérés. Il dévoile aussi à la cour qu'il avait plusieurs fois fait de la prison à New York après avoir été condamné pour vol. On sait également que lors de ses contacts avec Jacob Thompson à Montréal, ce dernier était à mille lieues de là.

Le deuxième « témoin » de Holt est le Dr James B. Merritt, né au Canada de parents new-yorkais. En 1864, il vécut à Windsor et à North Dumfries au Canada. Il affirme avoir rencontré des Confédérés qui le présentèrent à G.N. Sanders et C.C. Clay, en compagnie de qui il entendit parler à plusieurs reprises du projet d'assassinat de Lincoln. Il prétend également avoir vu ou côtoyé des individus impliqués dans le complot de Booth. Le 20 avril, soit cinq jours après l'assassinat du président, le prévôt général James B. Fry écrit à James Merritt qu'il a entendu dire que le docteur avait des renseignements concernant la conspiration. Il promet de lui payer tous ses frais *et en sus, une récompense appropriée s'il lui fournit des informations fiables et utiles.*

Lors du procès des comploteurs, James Merritt affirme avoir livré à Squire Davidson, un juge de paix de Galt en Ontario, des informations importantes avant l'assassinat. Toutefois, il précise que Davidson estima que sa déposition était farfelue. Benn Pitman, le sténographe judiciaire au procès, rend public une partie de ce témoignage. En 1865, le Canada n'est pas un dominion autonome, mais une colonie britannique. Lorsque l'ambassadeur du Royaume-Uni à Washington découvre ces révélations dans les journaux, il se rend compte que si un sujet britannique avait ignoré un tel avertissement, des conséquences internationales auraient pu en résulter. Dès lors, le 13 juin, il écrit au bureau du procureur du comté de Waterloo à Berlin en Ontario, l'enjoignant de lui donner des précisions. Thomas Miller, le procureur du comté, lui répond en déclarant que l'information en question est « totalement fausse ». Il joint également à son courrier une lettre de J. Davidson, le juge de paix visé dans le témoignage de Merritt, qui qualifie toute cette histoire de *fabrication lamentable ne contenant pas un soupçon de vérité*. Il ajoute : *je ne sais personnellement rien à propos de ce personnage, mais après enquête, j'estime que son esprit est d'un niveau très bas dans le quartier où il vit.* L'ambassadeur britannique transmet ces lettres au département d'Etat à Washington et, le 27 juin, le secrétaire par intérim Hunter les expédie au juge-avocat Holt. Dans son ouvrage *Why was Lincoln murdered?*, Otto Eisenschiml écrit : *Ces lettres ont été découvertes dans le bureau du juge-avocat, dans le dossier du procès du complot, et il est donc incontestable que Holt, Bingham et sans doute leur commandant en chef Stanton, ont volontairement supprimé la vérité et ont fait usage d'un témoignage qu'ils savaient être un parjure.*

Le gouvernement paie 6 000 \$ au docteur Merritt pour ses mensonges. La fragilité des témoignages de Montgomery et de Merritt est mise en exergue par la déclaration d'un des plus extrêmes radicaux de la reconstruction, le sénateur de Pennsylvanie Thaddeus Stevens, qui détestait Jefferson Davis d'une « haine mortelle » selon les dires d'Eisenschiml. Stevens avait informé George Shea, un des avocats de Jefferson Davis, que Holt lui avait montré la « preuve » sur laquelle était fondée la proclamation de Johnson, et qu'il l'avait jugée à la fois insuffisante et incroyable. Il déclara à Shea : *Ces hommes ne sont pas mes amis, ils sont des ennemis publics et je traiterai le Sud comme un pays conquis et réglerai [son compte] politiquement selon la politique la mieux adaptée à nos besoins. Mais je sais, Monsieur, que ces hommes sont des gentlemen et*

incapables d'être des assassins. Bien que cela semble exonérer Stevens de complicité dans le complot de Holt, il y a aussi de bonnes raisons de croire que lui-même et le sénateur Ben Wade de l'Ohio en ont fait partie, mais que Stevens tentait seulement de se disculper au cas où cette cabale éclaterait au grand jour. On en reparlera plus loin.

Le témoin vedette de Holt au procès du complot est un individu qui a peut-être attiré l'attention de Holt sur Montgomery et Merritt, mais qui jusque-là, n'avait pas été considéré comme étant important. Cet homme s'appelle Sanford Conover alias James Watson Wallace. Son vrai nom est cependant Charles A. Dunham. En 1865, ce jeune avocat de 28 ans avait déblaté un tas d'histoires douteuses et contradictoires. Il recrutait en outre des « témoins » qu'il coachait pour parfaire leur parjure.

Conover raconte que pendant le conflit, alors qu'il résidait temporairement en Caroline du Sud, il avait été enrôlé dans l'armée confédérée et affecté comme employé au bureau de la Guerre à Richmond. Il prétend s'être échappé du Sud en décembre 1863 pour gagner New York, sa ville natale et ensuite Washington où il fut engagé comme correspondant du *New York Tribune* et rétribué sur base des articles acceptés par la rédaction. Il déclare ne pas être un agent payé par le Nord, son seul revenu étant son salaire du *Tribune*. Il précise qu'en octobre 1864, il s'était rendu à Montréal en tant que journaliste du *Tribune*, se faisant passer pour James Watson Wallace, un Sudiste. Il ajoute qu'il avait acquis la confiance de Jacob Thompson et des autres Confédérés au Canada, qui conversaient ouvertement en sa présence de leur complot visant à assassiner Lincoln et de leurs divers plans de sabotage. Conover affirme enfin que, fin janvier ou début février, Jacob Thompson l'avait choisi pour être l'un des meurtriers et lui avait confirmé que Richmond avait officiellement avalisé le projet.

Malheureusement pour Conover, quand Benn Pitman publie son témoignage, on parvient à prouver de façon irréfutable que Thompson était loin de Montréal pendant la période en question. Conover est un agent double, sans aucune loyauté, comme il l'avoue dans une partie de son témoignage subséquent qui, lui, s'avère sincère. Il affirme clairement que comme Wallace, le 11 février 1865, il a témoigné à Montréal au nom des soldats confédérés impliqués dans le célèbre raid de St. Albans dans le Vermont, après leur évasion et détention au Canada. Il précise que sa déposition à Montréal s'est limitée à l'identification de la signature du secrétaire confédéré à la Guerre, James A. Seddon, qui avait été apposée sur les instructions militaires délivrées aux meneurs du raid. Il omet cependant d'informer la commission militaire de Washington que lors de ce témoignage à Montréal, il prétendit avoir été un natif de Virginie et non de New York ; avoir habité dans sa propre maison en Virginie et non en Caroline du Sud jusqu'à ce qu'elle soit incendiée par des soldats fédéraux ; d'avoir ensuite été promu au grade de major dans l'armée confédérée et autorisé à lever un bataillon et non d'avoir été enrôlé dans l'armée rebelle et affecté au département de la Guerre comme il l'avait juré lors de sa précédente déposition. Ce témoignage contredit totalement celui fait à Montréal. Le 22 mai, Conover poursuit ses déclarations à Washington et quitte la ville aussitôt après.

Il réapparaît à Montréal au début du mois de juin en même temps que James Watson Wallace, au moment même où Benn Pitman fait publier sa déposition de Washington, qui est immédiatement publiée dans les journaux de Montréal. Il enjoint alors William H. Kerr, l'avocat canadien des raiders de St. Albans, de préparer une déclaration qu'il signe sous serment, le 8 juin. Il jure que son témoignage à Montréal, repris à la page 212 du rapport de l'audience, est la vérité, et qu'il n'a jamais utilisé le nom de Sanford Conover, ni témoigné au procès de Washington, ni avoir été employé par le *New York*

Tribune. Il précise que Conover l'a incarné à Washington et a commis un parjure. Il ajoute qu'il n'était pas intime avec Jacob Thompson et ses associés, et nie avoir eu des conversations avec eux comme le prétend Conover. Il dément également connaître personnellement John Wilkes Booth ou l'avoir vu à Montréal, comme l'affirme Conover dans son témoignage de Washington.

Cette déclaration sous serment est publiée dans le *Montreal Telegraph* du 10 juin, accompagnée de deux « offres » insolites. « Wallace » garantissait que si le président Johnson lui procurait un sauf-conduit pour voyager entre Montréal et Washington, il comparaitrait volontairement devant la commission militaire et prouverait qu'il n'était pas Conover. En outre, il offrait une récompense de 500 \$ pour la capture de Conover pour que le scélérat puisse être traduit en justice ! Cette déclaration et les deux « offres » de Wallace sont reprises dans le *New York World* du 13 juin. Trois jours plus tard, le *Montreal Telegraph* publie une nouvelle insolite : incriminé pour vagabondage, James Watson Wallace est incarcéré dans la prison de la ville. Le quotidien ajoute également que [...] nous apprenons qu'il avoue maintenant être Sanford Conover et souhaite divulguer comment et par quels moyens, il a été amené à se rendre à Washington pour se parjurer à la demande des proxénètes fédéraux, mais que les Sudistes d'ici n'osent pas l'approcher pour recevoir ces informations. Entre-temps, le ministère de la Guerre des Etats-Unis, agissant par l'intermédiaire du général John A. Dix, obtient la libération de Conover et, le 27 juin, ce dernier est de retour à Washington. Le procureur du procès du complot retarde ses remarques de clôture afin qu'il puisse être déféré devant la commission militaire et témoigner de ce qui s'était passé lors de son séjour à Montréal. A son audition, Conover certifie que la déclaration sous serment de « Wallace » était fausse, que ses deux « offres » n'étaient qu'une boutade, qu'il avait été contraint, en présence de l'avocat canadien, de signer les documents avec un pistolet sur la tempe, et qu'il avait été enlevé par une « douzaine de rebelles » qui le menaçaient de mort. Il affirme en outre que, lors des procédures officielles canadiennes sur l'affaire de St. Albans, son témoignage avait été confondu avec celui de quelqu'un d'autre. Holt lui lit ensuite un article de journal reprenant les aveux de « Wallace » dans l'affaire de St. Albans. Conover lui signifie alors que l'article provient effectivement d'un quotidien de Montréal et que c'est bien lui qui a abondamment témoigné le 11 février. Cependant, l'article en question ne mentionnait que son identification de la signature de Seddon.

Holt oublie toutefois d'informer la commission militaire que, selon la procédure canadienne, la déposition de « Wallace » avait été réduite à un simple document que le témoin avait signé avant qu'il ne devienne une partie intégrante du dossier officiel. Conover déclare qu'il s'est rendu récemment à Montréal afin d'obtenir une copie du dossier de l'audience sur l'affaire de St. Albans, qu'il destinait au juge-avocat général. Il n'explique toutefois pas pourquoi il avait fallu envoyer un civil pour effectuer ce long voyage alors qu'un simple câble de Holt aux autorités canadiennes aurait suffi pour obtenir rapidement ladite copie.

Le 6 juillet 1865, la commission militaire rend son verdict et, en moins de 24 heures, Surratt, Paine, Herold et Atzerodt sont exécutés. Le jour même, le *Toronto Globe*, un journal à forte tendance pro-nordiste, publie la première lettre écrite par « Wallace » à Jacob Thompson, dans laquelle il cherchait à faire sa connaissance. Cette lettre est datée du 20 mars 1865, postérieure à la période où il avait, à l'instar de Conover, affirmé que Thompson avait discuté avec lui des plans d'assassinat et de sabotage. Cela prouve qu'il n'avait pas rencontré Thompson comme il l'avait déclaré à la fin janvier ou au début

février. En outre, le 11 juillet, le *Toronto Globe* informe ses lecteurs que le consul des Etats-Unis à Montréal certifie que la lettre à Thompson a bien été écrite par Conover.

Fin juillet 1865, Holt et Stanton sont confrontés à un dilemme car Conover a été complètement discrédité. Il est maintenant clair que les accusations à l'encontre de Jefferson Davis, de Jacob Thompson, de Clay et des autres ne tiendront pas. Ils n'osent pas entamer leur procès ni ne peuvent les libérer parce que ce serait admettre qu'en ces heures de tristesse nationale, ils ont menti au peuple. Ils concluent donc qu'il est nécessaire d'obtenir de nouvelles preuves qui justifieraient le maintien en détention des prévenus. De plus, même si de tels témoignages devaient éventuellement se révéler fallacieux, il fallait qu'ils fassent passer Stanton et Holt pour les victimes de scélérats, plutôt que de dévoiler leur implication dans une énorme tromperie.

A qui donna-t-on la tâche de trouver ces nouvelles preuves ? A Sanford Conover, évidemment ! Le 26 juillet 1865, ce dernier écrit à Holt, l'informant qu'il est en mesure de produire trois témoins irrécusables et de bonne moralité. Ceux-ci pourraient témoigner de l'intention de Davis d'assassiner Lincoln. Après une sollicitation répétée de Conover en date du 2 août, Holt et Stanton décident de l'embaucher. N'oublions pas que ceci se passe juste après que l'on eut révélé que ses témoignages n'étaient qu'un ramassis de mensonges. Pourtant, dans une lettre écrite à Stanton le 3 juillet 1866, soit près d'un an plus tard, dans laquelle il tente d'expliquer et de justifier ses agissements, Holt déclare : *Pour autant que je sache, il n'y avait rien dans le passé de Sanford Conover qui puisse inciter à la méfiance, que ce soit son intégrité, sa véracité ou la sincérité avec laquelle il avait fait des propositions au gouvernement, ce qui a conduit à son engagement. [...] Au contraire, il y avait dans son intelligence quelque chose de marquant et de frappant, et dans son apparente franchise et ses rapports connus avec d'importantes sources d'information, de quoi inspirer la crédibilité de sa profession et de ses promesses.*

Ceci contraste étrangement avec les commentaires du représentant du New Jersey, Andrew J. Rogers : *N'oublions pas que les parjures de Conover ont été révélés au Canada au cours du procès ; et puis comment pouvons-nous justifier que cet homme a non seulement été laissé en liberté, mais a comparu comme témoin compétant devant le comité judiciaire de la Chambre, et que son témoignage, déjà réfuté, ait été cautionné par un argument du juge Holt afin de le rendre crédible ?*

Conover s'attèle maintenant à la tâche compliquée de recruter et de présenter ses nouveaux « témoins ». Après avoir trouvé un individu prêt à se parjurer pour de l'argent, Conover lui met par écrit les questions à poser et les réponses à fournir, et les fait répéter jusqu'à ce qu'il soit satisfait des résultats. Une fois son témoin prêt, il l'escorte au département de la Guerre où Holt prend note de sa déposition. Personne d'autre que le juge-avocat général n'a jamais enregistré les dépositions des témoins de Conover. Celui-ci était toujours présent aux auditions pour vérifier que ses recrues ne fassent aucune erreur dans leurs réponses aux questions de Holt, et dans le cas contraire, il les exhortait à modifier leurs dires. Conover produit huit témoins, six hommes et deux femmes dont les déclarations se réduisent toutes à des dépositions sous serment.

Holt évite systématiquement les questions touchant à la situation personnelle ou au passé des témoins, ce qui remettrait en cause tout jugement sur leur fiabilité. Toutefois, dans une lettre adressée à Stanton datée du 6 décembre 1865, il affirme avoir établi la crédibilité des témoins par « des tests sévères ». La raison pour laquelle Holt évite toute référence aux antécédents des témoins est évidente de par leurs origines modestes et

leurs occupations subalternes, ce qui aurait rendu leurs dépositions risibles si pas aberrantes. En outre, tous se présentent sous de faux noms.

Le 17 août 1865, Conover présente à Holt son premier témoin, John McGill, un colporteur de New York, qui se nomme en réalité Neally. Le lendemain, Stanton rapporte son témoignage frauduleux lors d'une réunion du cabinet. Le secrétaire à la Marine, Gideon Welles note dans son journal que cette déposition [...] *bien que plausible, était surtout une fumisterie.*

N'oublions pas qu'alors que tous les témoignages qui avaient précédemment relié Davis et les Confédérés au Canada à l'assassinat de Lincoln étaient tombés à l'eau. Stanton et Holt maintiennent toujours les accusés en prison sur base des solides preuves non encore établies par le menteur Conover.

Il faut attendre le 4 novembre 1865, pour que Conover produise un deuxième témoin qui est présenté à Holt comme étant William A. Campbell dont le vrai nom est Joseph A. Hoare, un natif de New York, dépanneur de la compagnie du gaz de la ville. Il ne s'était jamais rendu dans le Sud. Arrive en même temps que lui un troisième larron du nom de Joseph A. Snel, en réalité William H. Roberts, un ancien agent de la billetterie du Harlem Railroad de New York, et plus tard, tavernier à Yonkers. Lui non plus n'avait jamais mis les pieds dans le Sud. Les deux hommes jurent, qu'à la fin mars 1865, ils étaient présents à Richmond et avaient été témoins de conversations entre John H. Surratt et Jefferson Davis. Ils affirment avoir été présentés à Davis par Surratt et, pensant qu'ils étaient deux des comploteurs, le président confédéré leur avait confirmé son accord pour passer à l'action. Ils assurent également avoir vu Davis remettre une lettre à Surratt qui, au mois d'avril, la remit à Thompson au Canada, comme l'avait déclaré Conover dans un précédent témoignage. Après leur déposition, le président Johnson, le secrétaire d'Etat Seward et le secrétaire à la Guerre Stanton invitent Campbell et probablement Snel à une réunion privée durant laquelle ils examinent en détail la véracité de leurs dires.

Le quatrième témoin est présenté à Holt le 23 novembre comme étant Farnum B. Wright, de son vrai nom John Waters, un employé d'une briqueterie située près de Cold Springs, à Long Island. Il jure qu'au début de la guerre, le général John H. Winder l'avait engagé comme détective privé à Richmond et lui avait confié qu'un complot avait été mis au point pour kidnapper ou assassiner Lincoln. Il précise également que durant l'été 1863, il avait surpris Davis et Winder en train d'exhorter trois hommes à accélérer l'exécution de l'attentat.

Le 6 février 1866, Conover produit ses cinquième et sixième témoins, deux femmes. La première se décline comme étant madame Sarah Douglass, une résidente de Toronto. Lors de son témoignage, elle affirme qu'en novembre 1864, elle a eu une conversation à son domicile avec Clement C. Clay, durant laquelle il avait justifié l'assassinat du président. L'autre témoin est une certaine Miss Mary Knapp, une vieille fille qui jure qu'elle a surpris la conversation entre madame Douglass et Clement Clay. Mais il s'avère que « Mme Douglass » était en fait madame Sanford Conover et que « Miss Knapp » était madame Charles Smythe, la belle-fille de Conover !

Le 24 février 1866, Conover présente à Holt son septième témoin, un certain John H. Petten, en réalité Peter Stevens, un juge de paix à Nyack, près de Piedmont, sur la North River à New York. Sa déposition corrobore celle du témoin Wright.

L'identité du huitième et dernier témoin de Conover n'est pas connu. Le 8 février 1866, il comparait sous le nom de William H. Carter. On sait en revanche qu'en avril 1866, il était employé au bureau de l'intendance de Baltimore. Son témoignage

corrobore celui de McGill, le premier des huit témoins. Tous deux déclarent que sur la recommandation du capitaine Robert C. Kennedy, l'agent confédéré qui avait été capturé et exécuté pour avoir tenté d'incendier New York, ils avaient été recrutés par Clement C. Clay pour assassiner Lincoln. Ils affirment avoir été embauchés en novembre 1864 et qu'en cas de succès, ils empocheraient chacun la somme de 5 000 \$. En attendant, ils reçurent 10 \$ d'argent de poche. Ils affirment ensuite que peu de temps après, Kennedy les informa que leurs services n'étaient plus nécessaires et que la mission avait été placée dans des mains plus compétentes.

Holt se targue enfin d'avoir amassé un vaste éventail de preuves qu'il qualifie fièrement de *prima facie*. Pourtant, le 13 octobre 1865, le secrétaire Stanton lui signifie son refus de demander l'extradition de John H. Surratt du Royaume-Uni et, le 24 novembre, il retire son offre de récompense pour sa capture. Quant à Thompson, Tucker, Sanders et Cleary, ils sont toujours dans la nature.

Fin 1865, la rumeur se répand que le président Johnson retarde volontairement le procès de Davis et de Clay pour leur permettre d'échapper à leur sort. Avec l'intention d'embarrasser le président, les républicains radicaux à la Chambre exigent une enquête du Congrès. Les démocrates, désireux de jeter le discrédit chez les radicaux, se joignent à eux pour également demander cette enquête. Le 10 janvier 1866, la Chambre enjoint le président de lui transmettre *tous les rapports préparés par le juge-avocat général [...] concernant les motifs, les faits ou les accusations qui justifiaient le maintien en prison de Jefferson Davis*. Johnson en confère avec le procureur général Speed et, le 9 février, il informe la Chambre que la publication de l'information demandée n'est pas dans l'intérêt public.

La Chambre se montre totalement insatisfaite de cette réponse et, le 9 avril, charge son comité judiciaire d'entreprendre une enquête approfondie sur l'affaire Davis et Clay. Le 17 avril, cet organe exige du bureau de la Guerre qu'il lui fournisse les preuves existantes. Cela ne dérange pas Stanton outre mesure car son homme de main, un républicain radical, contrôle le comité qui ne compte qu'un seul membre démocrate, le représentant Rogers du New Jersey. Selon Stanton, le comité allait tout simplement approuver la conduite du gouvernement si ce n'est que Rogers se met à jouer les trouble-fêtes. Il dévoile la fraude à travers ses contre-interrogatoires et note ses découvertes dans son rapport.

Holt accède finalement à la demande du comité et lui envoie les preuves présentées lors du procès militaire des conjurés, ainsi que les dépositions des nouveaux témoins de Conover, le tout accompagné d'un argumentaire explicatif sur lequel le représentant Rogers commentera plus tard en ces termes : *[...] l'envoi d'un tel argument me contraint à lui attribuer une volonté d'exposer ses propres points de vue [ceux de Holt] au comité afin de transformer l'enquête en une simple question de forme, et je crois que cela a été fait pour cacher le fait scandaleux que l'assassinat de M. Lincoln a été utilisé comme un prétexte pour concevoir des accusations contre un certain nombre de personnages historiques, pour noircir leur personnalité et trouver une excuse pour les faire juger par une commission militaire inutile, et à travers cela [...] donner un instrument dans les mains du pouvoir pour les assassiner.*

Produire les déclarations écrites ne constitue pas un problème pour Holt, mais alors que l'enquête du comité se poursuit, il apparaît que certains témoins refusent de se parjurer sous serment. Le 17 avril à New York, Conover, reçoit une lettre signée par un certain « M » (probablement R. Montgomery) : *Ce scélérat de Campbell a divulgué les détails du complot aux amis de Davis et il sera, si possible, déféré devant le comité. J'ai*

voulu vous aider en le rendant à nouveau docile, de sorte qu'il maintienne son témoignage, ou bien il sera éliminé. Il faut le faire à tout prix. Je suis prêt à vous donner un coup de main. Le vieux 279 et le n° 8 étaient à notre quartier-général avant-hier et ils sont furieux. Nous serons récompensés si nous sauvons leur lard. Il faut le faire [...].

Il s'avère que le vieux 279 et le n° 8 étaient en fait les sénateurs Thaddeus Stevens et Ben Wade. L'adresse de Stevens à Washington était 279 South B Street ; celle de Wade, le n° 8, 41/2 Street. Comme les références à ces deux sénateurs n'apparaissent pas dans les déclarations publiques, mais dans une lettre privée de Richard Montgomery à Sanford Conover, la conclusion que l'on peut en tirer est évidente : Montgomery était toujours employé au ministère de la Guerre, bien que réputé menteur !

Le 27 avril 1866, à Baltimore, William Carter, le dernier témoin de Conover, lui écrit qu'il vient de recevoir une lettre de Campbell dans laquelle il menace de se présenter devant le comité et *de dévoiler tout ce qui avait été concocté dans l'affaire Davis [...]* et *il me demandait de l'accompagner, car lui et ses acolytes recevraient d'importantes sommes d'argent des amis de Jefferson Davis pour l'avoir fait.* Carter affirme avoir remis la lettre de Campbell à Holt, qui l'informe être au courant depuis un certain temps de sa défection. Il mentionne également que Holt lui avait dit que Conover avait déjà écrit au président du comité, le représentant Wilson, lui suggérant de ne pas mettre Campbell en examen. Carter précise aussi que Holt a déjà envoyé quelqu'un de son bureau de New York, enjoignant Conover de ramener Campbell « dans ses anciens sillons » ou l'éloigner de la commission. Un certain Masch envoie la lettre de Carter à Conover, laquelle stipulait qu'un dénommé Mason était en mesure de communiquer à Conover *certain secrets de la vie privée de Campbell qui, s'ils étaient connus du procureur du district, lui vaudraient dix ans dans le pénitencier de l'Etat, et vous pouvez les utiliser pour effrayer ce traître afin qu'il redevienne loyal [...].*

La veille, 26 avril, Holt avait écrit à Conover en ces termes : *Ceci vous sera remis par le colonel Levi C. Turner, juge-avocat, qui s'entretiendra sans retenue avec vous concernant la mission qui l'emmène à New York. Le comité [...] est soucieux de déterminer au plus tôt une date possible pour la présentation des témoins cités dans une liste entre les mains du colonel Turner, et je vous écris pour vous demander d'utiliser tous vos efforts pour obtenir ce résultat. Vous connaissez probablement le sort de la plupart d'entre eux, [...] et réussirez peut-être à amener ces témoins devant le comité, ou du moins la majorité d'entre eux. J'ai vu M. Wilson ce matin, qui m'a lu votre lettre, et c'est sur son insistance que je vous écris, n'ayant aucun doute que, grâce aux informations dont vous disposez et à votre fidélité passée, vous serez à la fois capable et disposé à faire ce qui maintenant est exigé de vous, dans l'intérêt de la vérité et de la justice publique.*

Grâce à la diligence de Conover, Campbell accepte de témoigner et de maintenir son histoire. Le colonel Turner le garde ensuite en « détention préventive » afin de s'assurer qu'il ne fasse pas faux bond à Holt. En arrivant à Washington, Campbell s'entretient en privé avec Holt et le convainc qu'il maintiendra son témoignage. Conover est également convoqué à Washington où, le 8 mai 1866, il se présente devant le comité. On ne lui demande pas de répéter ses aveux des 20 et 22 mai 1865 ; ceux-ci lui sont simplement lus, après quoi il déclare que ce qu'il a dit n'est que la vérité. Campbell est le témoin suivant. Il certifie que la déposition qu'il avait faite était fausse et que Conover avait élaboré son témoignage qu'il avait dû mémoriser et répéter à Holt. Il reconnaît être coupable de parjure et précise au comité qu'il a reçu 500 dollars de Holt, 100 de

Conover et 300 pour couvrir ses frais de déplacement. Ces révélations jettent la consternation auprès du comité, de Holt et de sa clique de félons parjures. Conover jure que Campbell ment. Dans son édition du 24 août, le *New York Herald* rapporte que Campbell et Snelvel ont reçu plus de 1 000 dollars en sus des paiements déjà effectués. Après ces révélations, Conover retourne à New York, cette fois flanqué d'un sergent d'armes de la commission d'enquête, dans le but de retrouver les autres témoins. Arrivé à destination, il fausse aussitôt compagnie à son gardien et disparaît dans la nature.

C'est au tour du Dr Merritt de témoigner devant le comité. Le représentant Rogers lui fait avouer que Conover l'avait recruté ainsi que Richard Montgomery en tant que premiers témoins de Holt, et que le ministère de la Guerre lui avait payé 6 000 dollars pour ses aveux. Sa déposition est tellement incriminante que la majorité républicaine radicale du comité ne permet pas aux sténographes judiciaires présents de transcrire leurs notes. Holt est maintenant convaincu que la seule façon dont lui et Stanton peuvent sauver leur peau est de laisser tomber Conover. Pour ce faire, il récupère la grâce de Campbell et, le 15 mai, l'envoie à New York en compagnie du colonel Turner et d'un policier pour assigner Wright, McGill, Patten et Snelvel à comparaître à Washington. Ils trouvent Snelvel au domicile de Conover et étrangement ne l'arrêtent pas. Wright, McGill et Patten ne répondent pas à leur assignation. Le colonel Turner rapporte que, sur l'insistance de Campbell, Snelvel a accepté de dire la vérité et, le 24 mai, ce dernier admet effectivement au comité que son témoignage était faux, tout comme celui de Campbell. Il ajoute que Holt lui a payé 375 dollars et 100 dollars à Conover, et blâme ce dernier pour son parjure. Patten se rend à Washington, mais non pour comparaître devant la commission. Le 8 juin, Conover lui écrit en réponse à une lettre datée de deux jours auparavant. Il lui dit que tout n'est pas perdu et l'exhorte à recruter un nouveau témoin nommé Taber ... *et à lui administrer des répétitions une douzaine de fois par jour jusqu'à ce qu'il puisse jouer son rôle comme Kean [un acteur notoire de l'époque], et avec les deux gars que j'ai ici et qui s'améliorent de façon étonnante, nous allons plus que compenser la perte de Campbell et de Snelvel.*

Conover se montre critique à l'égard du représentant Boutwell et du président du comité, le représentant Wilson, pour ne pas avoir été assez futés *d'ajourner la session et de donner des directives pour le lendemain [...]* quand ils se rendirent compte de la nature préjudiciable du témoignage de Campbell. Il ajoute que si tel avait été le cas, Campbell n'aurait pas réapparu. Il blâme également Holt pour ne pas avoir ordonné *que le maudit traître soit tranquillement ôté de sa vue*. Si seulement cela avait été fait, déplore-t-il, tout se serait bien passé. Il ajoute sur un ton badin *qu'en vérité, tout est bien tel quel*, et poursuit : *si Campbell ne se tient pas à carreau, le secrétaire Stanton va lui tomber dessus pour sa chasse à la récompense, ses nombreuses désertions et autres infractions militaires, ce qui permettra au secrétaire de l'envoyer là où sa langue ne peut pas faire de mal et cessera bientôt de remuer. Il savait à quoi s'attendre s'il ne gardait pas un profil bas et je suis certain que nous n'entendrons plus parler de lui. Apportez dès que possible la lettre ci-jointe à M. Stevens ; il est important qu'il la reçoive au plus tôt. Je pense que son adresse est 279 South B Street, sinon vous devrez la lui apporter au Capitole. Persévérez avec courage et continuez à assister votre élève, et si nous perdons le jeu, ce sera à cause de la stupidité de nos amis ou l'indécision de nos clients et non par notre propre faute. Si nous sommes acculés « dans notre dernier retranchement » et publiquement exposés, nous pouvons avoir la consolation que plusieurs têtes notoires seront profondément enfouies dans la boue que nous et obligées de partager notre blâme.*

Le comité judiciaire de la Chambre veut que son rapport sur l'enquête soit bouclé avant la suspension du Congrès, et il désigne le représentant George S. Boutwell pour consigner ses conclusions. Tous les documents de l'affaire lui sont remis pour son usage exclusif. Il termine ce travail avant les derniers jours de la session, ce qui empêche le représentant Rogers, le seul membre dissident du comité, d'avoir accès au dossier pour préparer son rapport minoritaire. Durant le mois de juillet, Rogers tente à plusieurs reprises d'obtenir une ordonnance de la Chambre pour lui permettre de le consulter, mais ses demandes sont systématiquement bloquées par la majorité républicaine radicale. Lorsque Boutwell a finalement terminé son rapport, Rogers a moins de 48 heures pour digérer la masse de témoignages et finaliser le sien. George Boutwell écrit avec inconvenance : *Les éléments de preuve en possession du comité, reliant Jefferson Davis à l'assassinat de Lincoln, permettent au comité de dire qu'il y a tout lieu de croire qu'il était au courant des préparatifs qui ont conduit à cautionner l'acte [d'assassinat]*. Néanmoins, il admet que le gouvernement n'a pas pu récolter suffisamment de faits probants pour prouver la responsabilité de Davis, mais qu'il espérait que la fouille minutieuse des archives confédérées récemment apportées à Washington, établirait la vérité. Donc, selon le comité, Davis était probablement coupable. Le rapport de Rogers n'accuse pas ouvertement Holt et Stanton de subornation de témoins mais le suggère fortement. Il conclut cependant que, de par la nature des témoins et les nombreuses preuves de parjure, l'accusation portée contre Davis manquait de fondement intègre.

Le 3 juillet 1866, le juge-avocat général Holt tente de fournir une explication pour justifier sa collaboration avec Conover en préparant un rapport soigneusement rédigé à l'attention de Stanton, qui déclare couvrir les moments-clé de leurs contacts. Ce compte-rendu contient sept lettres de Conover reçues pendant la période de son emploi, mais Holt omet d'y d'inclure ses réponses. Il est évident qu'à part ces sept lettres, il y en avait d'autres dont Holt choisit de ne pas parler. Bien qu'il joignît les lettres les moins compromettantes, celles-ci sont clairement malsaines et transpirent la conspiration. Holt passe également sous silence les dépositions des huit témoins de son agent.

C'est maintenant au tour de Conover de jouer. En août 1866, il vend deux lots de lettres au *New York Herald*, qui les publie les 12 et 24 du mois, assorties de commentaires sulfureux. Celles-ci sont ensuite reprises par de nombreux autres grands quotidiens du pays. Cinq d'entre-elles provenaient de complices de moindre importance, deux de Holt, et la dernière était une copie de la correspondance de Conover à Patten, datée du 8 juin. Si les accusations portées par le *Herald* s'avèrent fausses, Holt est désormais en mesure d'intenter des poursuites pour diffamation mais il n'en fait rien. Le 4 septembre, il publie sa réponse sous la forme d'une brochure titrée *Riposte du juge-avocat général Holt aux basses calomnies des traîtres et de leurs complices et sympathisants, agissant dans l'intérêt de Jefferson Davis*. Il y déclare que chaque mesure qu'il avait prise l'avait été en son âme et conscience, avec la connaissance et l'approbation préalable du secrétaire Stanton, et que les dépositions des témoins avaient été transmises au président et à son cabinet. En fait, toutes ces mesures lui avaient été imposées, précise-t-il.

Une semaine plus tard, Holt est aux abois et exige qu'un tribunal militaire soit chargé d'enquêter sur cette affaire. Le lendemain, Conover vend trois lettres supplémentaires au *New York Herald* qui les publie le 21 septembre avec des éditoriaux élaborés et critiques. Holt fait personnellement appel à plusieurs membres du cabinet, leur demandant soit une enquête par un tribunal militaire ou une approbation formelle de ses

agissements par le gouvernement. Ces politiciens rapportent que Holt attestait *d'une excitation personnelle intense*. Le secrétaire à la Marine, Gideon Welles, déclare que si Holt estimait avoir été sali, les tribunaux civils lui étaient ouverts pour obtenir réparation. Mais le juge-avocat général ne réagit pas.

Le 24 novembre, Holt publie sa deuxième brochure, *Vindication*. Celle-ci prend simplement acte des événements ultérieurs, affirmant que les dernières lettres parues dans le *Herald* étaient mensongères. Il y inclut les ultimes dépositions de Campbell et de Snelvel, ainsi que plusieurs lettres de témoignage des membres républicains radicaux du comité judiciaire de la Chambre. La demande de Holt d'une enquête militaire est refusée, Stanton précisant que le président Johnson *ne la juge pas nécessaire pour votre justification*. La publication des journaux personnels des secrétaires Welles et Browning révèle que ce refus n'était pas dû à une confiance particulière de Johnson envers Holt. Quant à Conover, il est inconcevable de le laisser en liberté et, en novembre, il est inculpé de parjure dans le District de Columbia. En février 1867, il est jugé, et grâce aux témoignages de Campbell et de Snelvel, est condamné à dix ans d'emprisonnement. Pour des raisons obscures, il est maintenu à la prison de Washington pendant six mois avant d'être transféré dans un pénitencier fédéral où il mène une vie sans histoires. En fait, avant même sa condamnation, Conover avait entamé la demande d'une grâce présidentielle, arguant qu'il n'avait été qu'un instrument des hauts fonctionnaires du gouvernement, qui firent de lui leur bouc émissaire quand ils furent publiquement démasqués. Conover va plus loin en négociant un accord secret avec le représentant J.M. Ashley de l'Ohio et Benjamin F. Butler du Massachusetts, visant à établir des preuves liant le président Andrew Johnson au complot d'assassinat de Lincoln. En contrepartie de la remise discrète de ces éléments de preuve à Ashley et Butler, ces derniers devaient s'arranger pour obtenir le pardon présidentiel sollicité par Conover.

Durant l'été de 1867, Conover élabore les attestations qu'il souhaite et enjoint des témoins potentiels de les mémoriser. Ceux-ci sont présentés à Ashley et à Butler, mais Conover refuse qu'ils prennent leurs dépositions avant d'avoir obtenu le pardon du président Johnson. Ashley et Butler acquièrent alors des pétitions signées par des personnalités de renom qui sollicitent Johnson à accorder son indulgence à Conover. Le 26 juillet, ils les présentent au président, le jour-même où le tribunal de Washington refuse la demande de Conover de commuer sa condamnation ferme en une peine avec sursis. Conover en conclut cyniquement que ses deux nouveaux amis lui ont fait faux bond et n'ont pas tenu leur promesse. Il écrit alors une longue lettre au président Johnson, lui dévoilant les détails de l'accord conclu avec Ashley et Butler, ajoutant à son envoi quatre lettres d'Ashley concernant le plan, une lettre du greffier du comité judiciaire de la Chambre et un échantillon des mémorandums qu'il avait préparé pour ses témoins à l'encontre de Johnson. Bien que le président fût au courant que l'on complotait contre lui, il est tellement choqué par la lettre de Conover qu'il la fait publier dans les journaux du 20 août 1867, avec ses annexes et les pétitions pour son pardon.

L'un des adeptes du pardon de Conover est Joseph Holt. Le 15 août, la série de dépositions faites sous serment par les témoins de Conover paraît dans les journaux afin de démontrer que lui et ses complices avaient tenté de soudoyer divers acolytes pour faire de fausses déclarations qui impliquaient Holt dans les tentatives d'aide à Jefferson Davis. Holt nie toute implication dans la publication de ces déclarations, bien que celles-ci confortent les propos qu'il a développés dans son pamphlet *Vindication*. Le secrétaire Welles note dans son journal qu'il croit que ces révélations ont été faites avec le consentement de Holt, si pas à son instigation.

A cette époque, le président Johnson apprend pour la première fois comment Holt et Stanton l'ont trompé lors du procès de Mme Surratt, en lui cachant la recommandation d'indulgence émanant de cinq des neuf juges du tribunal. Cette révélation éclate au grand jour lors du procès de son fils, John H. Surratt, devant un tribunal civil et non militaire. Le pompeux procureur dans cette affaire, Edwards Pierrepont, tente de faire endosser au jeune homme la responsabilité de l'exécution de sa mère en soulignant que le dossier d'instruction avait été examiné par le président Johnson qui avait ordonné son exécution. Lors de ses plaidoiries, il jette le dossier de première instance sur la table et invite la défense à le consulter. Celui-ci est libellé : *Brève revue officielle du procès des conspirateurs*. Les journalistes qui ont la chance de l'examiner notent qu'une demi-feuille de papier est attachée à la fin du dossier. Celle-ci comporte une requête de clémence présidentielle pour Mary Surratt, signée par cinq membres du tribunal militaire. Les quotidiens du lendemain publient la nouvelle que la majorité des juges de Mme Surratt n'avaient pas été convaincus de sa culpabilité, que cinq d'entre eux avaient invoqué la mansuétude et que, malgré cette requête, le président Johnson avait impitoyablement ordonné son exécution.

Lorsque le président apprend cette ignominie par la presse du dimanche 4 août, il est enragé. Le lundi matin, il envoie un messenger avec ordre à Stanton de se rendre immédiatement chez lui avec le rapport complet du procès. Après une troisième requête, Stanton dépêche un subordonné de son bureau avec le dossier, car il n'ose pas se présenter personnellement devant Johnson. Ce dernier examine avec incrédulité le compte rendu officiel, y compris la recommandation de clémence qu'il voit pour la première fois. Le dossier qui avait été transmis à Johnson à l'époque du procès était géré par le juge-avocat général Holt. Si la recommandation de clémence y avait été incluse comme elle l'était maintenant, elle l'avait été de manière discrète afin de ne pas attirer l'attention du lecteur. En revanche, si ce document était une feuille volante, il se peut qu'elle ait été volontairement retirée du rapport avant sa remise au président. Dans les deux cas, cela rend Holt clairement coupable de l'assassinat de Mary Surratt, indépendamment des faux témoignages, des preuves douteuses et des méthodes qu'il utilisa sciemment lors de son procès.

Le 5 août 1867, le jour même où Johnson avait contraint le secrétaire à la Guerre à lui transmettre le dossier du procès des conjurés, il lui adresse la lettre suivante : *M. Edwin M. Stanton - Monsieur, des considérations publiques de haut niveau me contraignent à vous informer que votre démission en tant que secrétaire à la Guerre sera acceptée. Andrew Johnson, président des Etats-Unis.*

La mise à l'écart de Stanton avait cependant été faite contrairement à une loi votée par le Congrès, qui interdisait le licenciement d'un haut fonctionnaire nommé par le président.⁶ C'est pour avoir violé cette loi que Johnson fut mis en accusation par la Chambre et jugé par le Sénat. Comme on le sait, il échappa de justesse à sa destitution par une seule voix, les deux tiers des votes du Sénat étant requises pour proclamer une condamnation.

La culpabilité criminelle de Holt semble trop évidente pour nécessiter des éclaircissements complémentaires. Quant à Stanton, je terminerai mon analyse en citant un extrait de l'article du procureur Seymour J. Frank dans le *Mississippi Valley Historical Review*, qui écrit à propos du secrétaire à la Guerre [...] *qu'il n'ait pas eu l'intention de juger le président confédéré et son « cabinet canadien » pour complicité*

⁶ Tenure of Office Act.

dans le complot d'assassinat de Lincoln est conforté par son ordre de transférer Davis à Fort Monroe au lieu de Washington. En effet, dans ses instructions du 14 mai 1865 au général Henry W. Halleck, Stanton avait écrit : *Je ne veux pas qu'il vienne ici*. Il avait ensuite ajouté : *Son procès et son châtement, s'il doit y en avoir, auront lieu en Virginie*.

Il est impensable que Stanton ignorait que la seule inculpation légitimement valide pour juger Davis en Virginie était la trahison. En raison du ton violent sur lequel il avait formulé ses accusations initiales, Stanton n'était plus en mesure de contrôler la chaîne des événements qui allaient suivre. Le verdict du tribunal militaire et la requête qui en découla, c'est-à-dire que les commanditaires confédérés soient traduits en justice, le contraignirent à trouver des preuves pour transposer sa théorie mal conçue en faits probants. C'est pourquoi Stanton permit à Holt d'agir sans égard à la véracité des accusations ou aux droits fondamentaux des accusés.

Bien qu'il n'existe aucune allégation concrète de l'implication personnelle de Stanton dans les activités fourbes du juge-avocat général et de ses acolytes, il est clair qu'il connaissait parfaitement les rouages de l'administration et savait qu'il y avait d'énormes fonds publics à gaspiller. En réalité, il avait sournoisement encouragé les complices du complot moribond de Holt, et si cette conspiration avait abouti, elle aurait probablement entraîné la mort injustifiée d'hommes innocents. Il est donc aisé de comprendre la réaction virulente du représentant A. Rogers dans son rapport sur les conclusions du comité judiciaire : *l'ignoble infamie de toute cette clique m'a rendu malade de honte et mon cœur est rempli de tristesse en pensant que ces personnes osent prétendre être Américains*.

J'ajouterai finalement que cela m'irrite encore à ce jour quand je pense que c'est ce scélérat de Stanton qui est responsable du slogan qui apparaît sur toutes les pièces de monnaie et billets de banque américains : *Nous avons confiance en Dieu*. Si jamais exista pire hypocrite, je n'en connais pas le nom !

Bibliographie

- Baker L. C. : *History of the U.S. Secret Services, Philadelphia, 1867*.
 Borreson R. : *When Lincoln Died, New York, 1965*.
 Busch F. X. : *Enemies of the State, New York, 1954*.
 Campbell H. J. : *Confederate Courier, New York, 1964*.
 Dewitt D. M. : *Impeachment and Trial of A. Johnson, New York, 1976*.
 Eisenschiml O. : *Why Was Lincoln Murdered, New York, 1939*.
 In the Shadow of Lincoln's Death, New York, 1940.
 Frank S. J. : *The Conspiracy to Implicate the Confederate Leaders in Lincoln's Assassination, Mississippi Valley Historical Review, 1954*.
 Giddens P. H. : *Benn Pitman on the Trial of Lincoln's Assassins. Virginia Hist. Magazine*.
 Government Printing Office : *Official Records of the U.S. and CSA Armies, series II, vol. 8, 1899*.
 Lomask M. : *Andrew Johnson, President on Trial, New York, 1960*.
 Marshall J. A. : *American Bastille, Philadelphia, 1870*.
 Mc Kittrick E. L. : *Andrew Johnson and Reconstruction, Chicago, 1960*.
 Milton G.F. : *The Age of Hate, New York, 1930*.
 Nichols R.F. : *United States versus Jefferson Davis, Virginia Historical Magazine*.
 North American Review : *Military and Martial Law, Boston and New York, avril 1866*.
 Pitman B. : *The Assassination of Lincoln and the Trial of the Conspirators, New York, 1954*.
 Shelton V. : *Mask for Treason, Harrisburg, 1965*.
 Thomas B. P. & Hyman H. M. : *Stanton, the Life and Times of Lincoln's Secretary of War, NY, 1962*.
 Welles G. : *Diary, 3 vols., Boston, 1911*.
 Weyl N. : *Treason, Washington, 1950*.